

battu dans tous les divers quartiers de Paris ; les gardes nationaux n'y obéirent d'abord que lentement, étant sous l'impression que les troupes de ligne et les gardes mobiles suffiraient pour réprimer ce mouvement. L'insurrection acquiesce de la force à chaque instant et s'étendit bientôt à l'autre côté de la rivière où des barricades furent élevées vis-à-vis le palais de justice. Les hommes qui les défendaient étaient armés de fusils, de pistolets, de haches, de pierres et de toutes espèce de projectile.

L'Assemblée nationale se déclara alors en permanence et un ordre signé par le président la commission exécutive, nomma le Général Cavaignac commandant en chef de toute la force armée avec pouvoir illimité d'agir. A ce moment huit gardes nationaux avaient été tués. Cependant, le général était battu, et les tambours protégés par une escorte ; les gardes nationaux arrivèrent promptement.

La 2^e légion marcha sur les barricades de la porte St. Martin où ses sommations furent reçues par une fusillade de la part des insurgés. Un piquet s'avança alors pour monter à l'assaut, mais il fut désarmé et quelques gardes tués. Un renfort de la garde nationale, de troupes de ligne et de gardes mobiles étant survenu, une fusillade meurtrière s'en suivit. Les insurgés résistèrent courageusement, mais ils plièrent à la fin et prirent la fuite. Il y eut de chaque côté, environ 30 morts, et un lieutenant colonel et un autre officier supérieur furent blessés. La troupe de ligne se conduisit bien, mais la garde mobile composée d'hommes nouveaux et non aguerris refusa par fois de s'approcher à la portée du feu.

Vers 7 heures environ, le poste Bonne-Nouvelle fut attaqué par la populace qui essaya désarmer les hommes du poste qui résistèrent courageusement et mirent les assaillants en fuite. Les insurgés continuaient d'élever des barricades dans les faubourgs St. Martin, St. Denis et Poissonnière. A midi et demi un petit détachement passant dans la rue d'Aboukir, reçut en tournant un coin le feu des insurgés auxquels il répondit par une vive fusillade. Les insurgés s'avancèrent alors en masse et la garde nationale fut obligée de reculer. Une semblable attaque avait lieu dans la rue Cléry où la garde nationale conserva sa position et força les assaillants à se retirer.

A une heure le combat s'engagea dans la rue St. Denis et la rue St. Martin entre la garde nationale et les insurgés. Quelques instants après une force imposante composée de la garde mobile, de la 2^e légion et d'un escadron de lanciers s'avança sous le commandement du géné-

ral Lamoricière. Une vive fusillade eut lieu ; après une vigoureuse résistance, le feu des insurgés se rallentit et l'ordre fut donné d'emporter les barricades à la bayonnette. Il y eut un grand nombre de tués et de blessés. Jusqu'à cette heure aucun combat n'avait eu lieu à l'hôtel-de-ville : la place en front de cet édifice était occupée par un corps considérable de troupes et de garde nationale ; le peuple tenta d'emporter le pont qui conduit à la place fut repoussé. A 31 heures le feu continuait dans la rue St. Jacques où d'énormes barricades avaient été construites. Dans la rue St. Antoine une barricade fut prise après une vive résistance. Les barricades ayant été toutes prises dans la cité, le général Cavaignac déclara à l'Assemblée nationale, qui l'insurrection était réprimée.

Le samedi, (24) à l'ouverture de la séance de l'Assemblée nationale, le président lut la lettre suivante qu'il venait de recevoir : — " M. le président, Nous aurions failli à nos devoirs et à l'honneur, en nous retirant devant la rébellion et le danger public. Nous nous retirons seulement par suite du vote de l'Assemblée nationale. En résignant entre les mains de l'Assemblée les pouvoirs qu'ils en ont reçus, les membres de la Commission Exécutive reprennent leurs places dans les rangs de la représentation nationale pour se dévouer dans le danger commun au salut de la république. Les membres du gouvernement exécutif, ARAGO, LEDRU-ROLLIN, GARNIER-PAGES, LAMARTINE, MARIE, PAGNERRE, secrétaire. "

Paris fut déclaré être en état de siège et toutes les mesures prises pour parer aux événements de la nuit prochaine.

Le dimanche, 25 les insurgés du faubourg St. Antoine ne s'étant pas rendus dans le délai qui leur avait été fixé, les hostilités recommencèrent. La première barricade fut emportée après une résistance opiniâtre et perte de la part des assaillants.

On fit sauter plusieurs maisons et plusieurs barricades tournées par ce moyen furent prises sans combat. On se battait dans l'île St. Louis, dans l'enclos St. Lazare. Il paraît que le comte de Narbonne ex-aide-de camp de Charles X a été tué dans les jardins du Luxembourg où on l'avait arrêté distribuant de l'argent aux révoltés. Lundi, 26, les troupes avaient partout l'avantage ; l'insurrection était concentrée dans le faubourg St. Antoine qui à la fin a été soumis. La loi martiale était mise à exécution avec la plus grande sévérité. Plusieurs généraux ont été tués, d'autres blessés. Parmi les morts, se trouve le général Négrier. La garde nationale des départements continuait d'arriver. Le nombre des prisonniers est immense. Emile de Girardin a été arrêté et son journal, *La Presse*, suspendu.

Le général Cavaignac a remis à l'Assemblée nationale les pouvoirs extraordinaires qu'il en

avait reçus. Le président au nom de l'Assemblée, déclare qu'il a bien mérité de la patrie. Un nouveau ministère a été formé par l'Assemblée nationale ; il est composé comme suit : — Général Cavaignac, président, Senard, intérieur ; Bethmont, justice, Lamoricière, guerre ; Bastide, marine ; Goucheux, finance ; Recurt, travaux publics ; Tourret, commerce ; Général Bedeau, affaires étrangères. Marie a été nommé président de l'Assemblée nationale en remplacement de Senard. Le Constitutionnel annonce que l'ordre a été donné d'arrêter Lamartine, Ledru Rollin, Louis Blanc, Causidère et Lagrange, par suite de certains papiers trouvés au domicile d'un des insurgés.

Le 27 Le rappel a encore battu ce matin. Les barrières sont gardées ; on ne peut entrer dans Paris sans un permis. Toutes les personnes qui passent dans les rues sont visitées, de même que les voitures. L'insurrection est réprimée. On ne peut savoir le nombre des morts et des blessés ; cependant d'après des rapports authentiques le nombre des morts serait de 3000 à 4000, celui des blessés au double, formant en tout, environ 10,000. Le chiffre des prisonniers est de 5000, ils ont été déposés dans les voutes, et les cachots sous les Tuileries, le Louvre, et le Palais Royal la chambre des députés et dans divers autres lieux.

Quatre ou cinq membres de l'Assemblée nationale sont parmi les morts ; et environ autant de blessés. 14 généraux ont été mis hors de combat et plusieurs tués. La garde nationale, les troupes de ligne et la garde mobile se sont conduites héroïquement. Onze journaux sont supprimés pendant l'état de siège.

Le général Bréa a été tué par un des révoltés qu'il s'efforçait d'arracher à la mort que lui destinait quelques gardes nationaux dont il était le prisonnier.

Laroque, traducteur de Lord Byron, rédacteur du *Père Duchesne* a été tué en combattant dans les rangs des révoltés. Sur l'un des drapeaux pris à la barrière de la rue St. Antoine, on lisait les mots ; vainqueurs le pillage ; vainqueurs l'incendie. Des actes horribles et dignes de ceux des plus mauvais jours de 1793 ont été commis par les révoltés.

Mort de Mgr. Affre, Archevêque de Paris.

Le dimanche, (25) Monseigneur l'Archevêque qui avait déjà été blessé, quitta son palais vers 5 heures et demi et se rendit chez le général Cavaignac pour lui demander s'il lui serait permis d'aller vers les insurgés pour leur porter des paroles de conciliation et de paix. Le général répondit qu'il ne pouvait lui donner d'avis ; qu'une telle démarche était très périlleuse, mais que lui-même et toute la population parisienne lui en seraient très reconnaissants. L'Archevêque dit qu'il était résolu à faire cette démarche et vers 8 heures accompagné de ses grands vicaires, il se présenta au pied de la colonne de la Bastille. L'autorité militaire fit cesser le feu ; une branche cassée à un arbre du boulevard comme signe de paix précéda le prélat.